

ANNONCE

AVIS DE SOLLICITATION DE CONCEPTS DE DÉVELOPPEMENT PORTANT SUR UNE ACTIVITÉ DÉVELOPPEMENT POSITIF DES JEUNES PILOTÉES PAR DES ACTEURS LOCAUX AU SÉNÉGAL

Développement positif des jeunes de Feed the Future au Sénégal

ANNEXE N° 16 À L'ÉNONCÉ DU PROGRAMME ANNUEL (APS) DE DÉVELOPPEMENT PILOTÉ PAR DES ACTEURS LOCAUX APS n° : 7200AA19APS00007

CANDIDATS - VEUILLEZ NOTER : Ceci est une annexe à une annonce existante. Toutes les organisations concernées doivent examiner attentivement cette annexe ET l'annonce complète, qui peuvent être trouvées ici : <https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>

Les informations importantes contenues dans l'annonce mondiale complète ne sont pas répétées dans cette annexe spécifique.

Ce programme est autorisé en accord avec la Loi sur l'aide à l'étranger de 1961 (Foreign Assistance Act of 1961), telle que modifiée.

Par le biais de la présente annexe à la déclaration de programme annuel de développement piloté par des acteurs locaux, APS n° 7200AA19APS00007, l'USAID Sénégal lance un appel spécial aux acteurs locaux pour la soumission de projets axés sur le développement positif des jeunes de Feed the Future (FTF) au Sénégal. La date limite de dépôt des propositions de concept projets est fixée au 15 mai 2023.

L'objectif de l'activité du développement positif des jeunes de FTF d'USAID Senegal est d'augmenter l'inclusion et l'autonomisation économique des jeunes. L'USAID tirera parti des investissements des secteurs public et privé locaux pour créer des opportunités pour les jeunes, façonner leurs propres cheminements de carrière et augmenter leur inclusion socio-économique dans la zone d'influence de Feed the Future (ZOI) et ailleurs.

Une à trois subventions d'une valeur approximative de 1 000 000 \$ à 3 000 000 \$ chacune seront accordées pour une période d'environ cinq ans, à compter du 1er octobre 2023 ou autour de cette date.

L'APS de développement piloté par des acteurs locaux et la présente annexe sont disponibles en anglais à l'adresse suivante: <https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>. En cas de divergences entre la version anglaise et la(les) version(s) locale(s) de l'un ou l'autre des documents, la version anglaise fera foi.

Sauf indication contraire, l'ensemble des conditions générales de l'APS de développement piloté par des acteurs locaux sont applicables (<https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppId=314757>).

Section 1 : Contexte

Au Sénégal, la jeunesse constitue la catégorie démographique la plus large de la société, 44 % de la population ayant un âge inférieur à 15 ans et 76 % un âge inférieur à 35¹. Dans le même temps, 34 % de la jeunesse (22 % des hommes et 46 % des femmes) ne sont ni engagés dans des programmes éducatifs, ni dans des formations, ni en tant qu'employés². Une portion significative de la jeunesse sans emploi peut affecter négativement la croissance économique de la communauté et aussi conduire à l'exclusion et aux troubles sociaux. Cependant, des preuves montrent que les investissements dans le développement des jeunes et la participation des jeunes dans des partenariats sont des facteurs clés du futur de la prospérité, de la sécurité et de la démocratie et sont essentiels au développement à l'échelle nationale.

Depuis 2010, USAID Senegal a mis en œuvre le programme pour le développement de la jeunesse de Feed the Future (FTF) afin d'améliorer la croissance économique au Sénégal. Le projet de renforcement des capacités pour l'enseignement et la recherche agricoles (Capacity Building for Agricultural Education and Research, CBAER) de FTF d'USAID Senegal est axé sur le développement des capacités humaines et institutionnelles dans l'enseignement agricole, la recherche, la formation et la sensibilisation. Suite au CBAER, le projet jeunesse pour l'agriculture (YIA) de FTF au Sénégal a soutenu l'institutionnalisation du développement positif des jeunes (PYD) par le biais des programmes 4-H. YIA a également renforcé la capacité des systèmes de formation professionnelle à créer des opportunités d'entrepreneuriat et d'emploi rentables pour les jeunes, en se concentrant principalement sur les chaînes de valeur et les marchés agricoles.

Malgré les efforts et le vaste potentiel de création d'emplois le long des chaînes de valeur agricole, la jeunesse sénégalaise, en particulier rurale, connaît toujours des taux de chômage élevés et un besoin de compétences de base qui favorise leur cheminement de carrière. L'activité de développement positif des jeunes de FTF au Sénégal vise à accroître l'inclusion et l'autonomisation économique des jeunes à travers deux composantes qui sont liées. La première composante comprend l'augmentation des voies pour les jeunes ruraux d'améliorer leurs moyens de subsistance, sur la base des principes PYD et des principes orientés vers l'emploi des jeunes. La deuxième composante consiste à augmenter l'engagement des jeunes dans leur communauté. La théorie du changement est la suivante : si l'accès des jeunes à l'emploi est augmenté dans le secteur agricole et les carrières des jeunes sont favorisées par les compétences de base et la formation professionnelle et le leadership des jeunes et l'engagement communautaire sont renforcés, alors l'inclusion des jeunes et l'autonomisation économique augmenteront et le gouvernement du Sénégal sera en mesure d'exploiter le potentiel des jeunes pour renforcer la stabilité, la démocratie et la croissance économique.

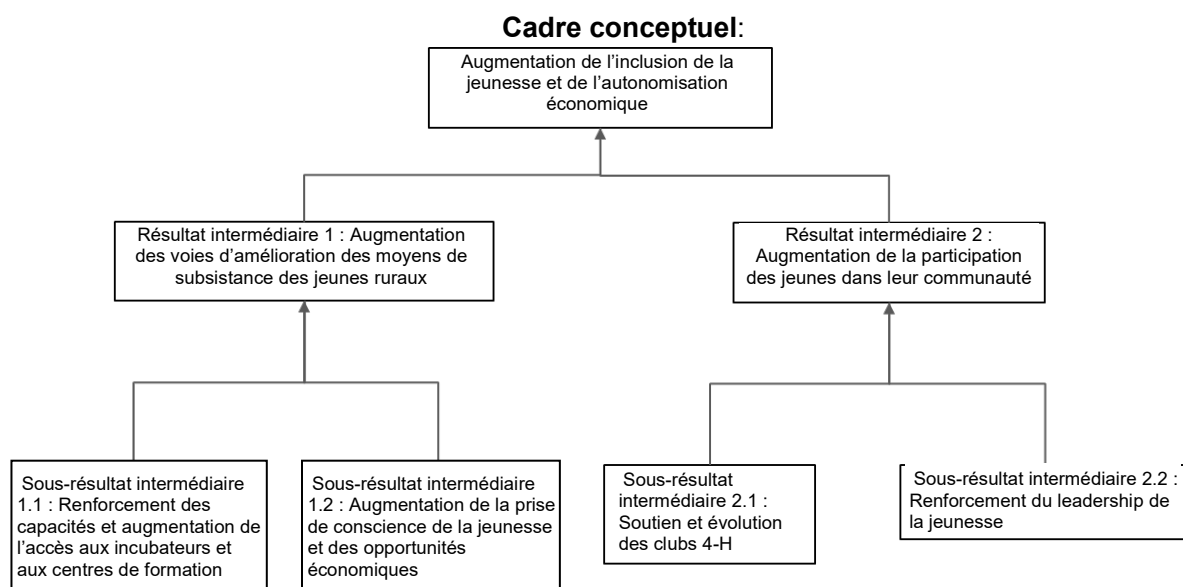
Section 2 : Objectifs

USAID Senegal cherche à soutenir le leadership des jeunes sénégalais en donnant la priorité aux programmes qui représentent des moyens innovants d'accroître l'inclusion et l'autonomisation

¹ [Le Sénégal définit la « jeunesse » comme l'âge compris entre 15 et 35 ans.](#)

² [Données de la World Bank et d'ILOSTAT](#)

économique des jeunes. Pour que les résultats soient durables, il faut la participation du système local dans son ensemble - gouvernement, société civile et secteur privé - axée sur les acteurs locaux, leurs interrelations et les mesures incitatives qui les guident. L'appropriation et les systèmes au niveau local sont à la base du développement durable. Les partenaires locaux possèdent la capacité, l'interconnexion et la crédibilité nécessaires pour conduire le changement dans leurs propres pays et communautés. En passant à un leadership, une appropriation, une prise de décision et une mise en œuvre renforcés au niveau local, l'USAID sera en mesure de soutenir les jeunes à relever les défis auxquels ils sont confrontés de manière plus efficace.



L'objectif de cette annexe est de mettre en œuvre la composante 2, qui traite du résultat intermédiaire (RI) 2 : Augmentation de la participation des jeunes dans leur communauté. Les organisations locales récompensées doivent travailler en étroite collaboration avec le partenaire de mise en œuvre de la composante 1, qui traite du RI 1 : Augmentation des voies d'amélioration des moyens de subsistance des jeunes ruraux. Le partenaire de mise en œuvre de la composante 1 apportera un soutien au renforcement des capacités aux organisations locales se voyant attribuer une subvention, en mettant en œuvre la composante 2 selon les besoins.

Résultats attendus

Le candidat se voyant attribuer la subvention pour cette activité doit augmenter la participation des jeunes dans les communautés. Les objectifs ne sont pas définis car ils dépendent fortement de l'approche de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage proposée par le candidat. Ainsi, le candidat doit présenter des objectifs qui correspondent le mieux à l'approche qu'il propose pour atteindre les résultats attendus.

Sous-RI 2.1 : Soutien et évolution des associations 4-H

L'activité capitalisera sur l'activité Jeunesse pour l'agriculture de FTF et s'inspirera du succès des [programmes pour la jeunesse des États-Unis](#) pour développer et soutenir les 4-H au Sénégal, en étroite collaboration avec l'association 4-H au Sénégal. L'association 4-H travaillera avec les écoles primaires et secondaires ; les écoles religieuses traditionnelles ; et les universités pour étendre le développement positif des jeunes conformément aux normes et conditions culturelles, sociales et

institutionnelles sénégalaises. Dans le cadre de cette composante, l'activité doit développer un mécanisme approprié pour soutenir le programme 4-H établi par Jeunesse pour l'agriculture, l'étendre et le renforcer. L'activité doit développer un soutien institutionnel supplémentaire, venant par exemple des entreprises privées, du gouvernement, des fondations ou des groupes religieux ou communautaires, selon le cas. Il ne s'agira pas d'une école formelle ou d'un programme exclusivement basé sur la formation ; plutôt d'un club ou un groupe et un réseau d'apprentissage par l'expérience, axé sur le [développement positif des jeunes](#) et les compétences professionnelles des jeunes, et non pas aligné sur un parti politique. L'activité sera flexible dans son groupe cible et ses approches, mais devra mettre l'accent sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Sous-RI 2.2 : Renforcement du leadership de la jeunesse

Grâce à cette composante, l'activité renforcera les capacités et les compétences en leadership des jeunes et des femmes afin qu'ils puissent créer et saisir des opportunités de transformation positive de leurs vies et de leurs communautés. L'activité doit impliquer toutes les catégories de la jeunesse, y compris les plus vulnérables, afin qu'elle puisse exercer son rôle d'agent de changement dans ses communautés. Pour cela, l'activité doit collaborer avec les centres de leadership existants, notamment le développement citoyen intégré et leadership communautaire (Development-Citizenship-Integrated & Community Leadership, DECLIC) dans le sud et le Centre régional de leadership (Leadership Regional Center, LRC) à Dakar, qui servent de centres et d'incubateurs pour l'innovation et l'accélération de projets entrepreneuriaux et sociaux. L'activité doit explorer les domaines de synergie possibles avec les projets de financement de l'USAID intervenant dans ce secteur, tels que l'initiative de leadership des jeunes africains et l'activité d'entrepreneuriat et d'investissement.

Les acteurs locaux ne sont pas tenus de proposer une activité entièrement conçue pour cette annexe à l'APS. Une approche suggérant un processus d'identification et d'action sur des solutions à partir du contexte local est pleinement dans l'intention de cet APS de développement piloté par des acteurs locaux.

Cible géographique :

Les zones cibles couvrent huit régions administratives (Saint-Louis, Matam, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Ziguinchor, Sédhiou et Kolda). L'activité doit travailler dans la zone d'influence (ZOI) d'USAID Senegal, en se concentrant principalement sur les zones rurales et périurbaines. Le partenaire d'intégration (PI) pourrait n'avoir à mettre en œuvre des activités que dans 1 seule région géographique, ce qui pourra être expliqué dans la note du projet. L'activité doit commencer avec une portée géographique gérable et s'étendre autant que l'expérience et les opportunités le permettent. L'activité doit soutenir le travail ou se superposer à d'autres projets au Sénégal où il existe des opportunités pour soutenir les chaînes de valeur agricoles et d'autres produits cibles, les organisations communautaires et les entreprises agroalimentaires bénéfiques sur le plan nutritionnel. Ces régions couvrent une variété de systèmes de production agricole fondamentaux essentielle à la sécurité alimentaire du pays et offrant un fort potentiel de développement de l'agriculture et des micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Le facteur décisif pour la sélection et l'expansion dans les ZOI désignées ci-dessus devrait s'aligner sur les besoins des jeunes sénégalais et de l'intérêt institutionnel.

Suivi, évaluation et apprentissage (MEL) : Toutes les activités du développement positif des jeunes de FTF doivent intégrer une approche fondée sur des preuves, telle que définie dans le

[chapitre 201 de l'ADS](#). Les objectifs ne sont pas définis car ils dépendent fortement de l'approche de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage proposée par le candidat. Ainsi, le candidat doit présenter des objectifs qui correspondent le mieux à l'approche qu'il propose pour atteindre les résultats attendus. (Voir les critères d'examen du mérite A sur l'appropriation locale, le leadership et la pertinence par rapport aux priorités locales et B sur l'approche et l'impact du développement mené localement, qui traitent de l'apprentissage et de l'adaptation).

Indicateurs possibles :

1. Indicateur de croissance économique 3-2 : Nombre de personnes participant aux programmes de sécurité alimentaire du gouvernement des États-Unis [niveau IM] ;
2. Indicateur pour la jeunesse 1 : Nombre de jeunes formés en compétences non techniques/compétences de base par le biais de programmes soutenus par le gouvernement des États-Unis ;
3. Indicateur pour la jeunesse 2 : Nombre de lois, politiques ou procédures adoptées et mises en œuvre avec l'aide du gouvernement des États-Unis conçues pour promouvoir et améliorer la participation de la jeunesse à l'échelle régionale, nationale ou locale ;
4. Indicateur pour la jeunesse 5 : Pourcentage de jeunes qui participent à des activités d'engagement civique à la suite d'une formation en compétences générales/de vie ou d'initiatives de programmes soutenus par le gouvernement des États-Unis ;
5. Indicateur de croissance économique 3-2 : Nombre de personnes participant aux programmes de sécurité alimentaire du gouvernement des États-Unis ;
6. Indicateur de genre (GNDR) 2 : Pourcentage de femmes participant aux programmes soutenus par le gouvernement des États-Unis conçus pour accroître l'accès aux ressources économiques productives (actifs, crédit, revenu ou emploi) ;
7. Indicateur de croissance économique 5-2 : Nombre d'emplois équivalents temps plein avec l'aide du gouvernement des États-Unis ;
8. Indicateur personnalisé : Nombre de jeunes inscrits dans les clubs 4-H au Sénégal ;
9. Indicateur personnalisé : Nombre de leaders 4-H (catégorisés par genre, âge, certifiés et non certifiés)

Principes directeurs :

L'approche de mise en œuvre du développement positif des jeunes de FTF doit adhérer aux principes directeurs élaborés ci-dessous. Chaque élément de l'activité doit contribuer à l'autonomisation des femmes. Toutes les activités du développement positif des jeunes de FTF doivent intégrer une approche fondée sur des preuves, telle que définie dans le [chapitre 201 de l'ADS](#).

- Les candidats sont encouragés à réfléchir de manière holistique à la durabilité et les notes des projets doivent décrire comment le développement positif des jeunes de FTF se poursuivra au-delà du financement de l'USAID (voir le critère d'examen du mérite C sur le renforcement des capacités locales). L'USAID s'attend à ce que le développement positif des jeunes de FTF tire parti des ressources communautaires et partage les coûts, le cas échéant.
- Les activités doivent intégrer [collaboration, apprentissage et adaptation](#) (CLA) tout au long de la mise en œuvre, l'engagement continu entre les femmes et les communautés étant central pour surveiller, suivre et rendre compte systématiquement des résultats attendus. Le développement positif des jeunes de FTF conduira une stratégie de mise en œuvre

innovante et adaptative axée sur l'apprentissage. (Voir le critère d'examen du mérite A sur l'appropriation locale, le leadership et la pertinence par rapport aux priorités locales).

- Le développement positif des jeunes de FTF **doit** envisager des approches qui encouragent l'égalité entre les genres et réduisent les obstacles à l'entrepreneuriat et aux opportunités d'emploi liés au genre. L'égalité entre les genres doit également être prise en compte et intégrée dans les organisations dirigées par des jeunes et les animateurs de jeunesse engagés par le développement positif des jeunes de FTF. (Voir le critère d'examen du mérite B sur l'approche et l'impact du développement mené localement).
- De plus, le développement positif des jeunes de FTF doit intégrer des activités qui renforcent la résilience au changement climatique, conformément à la [stratégie de l'USAID pour le climat](#). Le changement climatique exacerbe les inégalités existantes et accroît la vulnérabilité des femmes et des jeunes. Une approche réussie du programme climatique reconnaît ces populations comme des leaders possédant des connaissances et des compétences essentielles pour faire face à la crise climatique, en tenant compte des normes sociales et de genre qui façonnent les réalités vécues des personnes, en examinant la dynamique de pouvoir spécifique aux genres qui dicte l'accès et le contrôle sur ressources naturelles et en veillant à ce que les solutions climatiques n'aggravent pas les inégalités ou n'entraînent pas de conséquences imprévues. (Voir le critère d'examen du mérite B sur l'approche et l'impact du développement mené localement).

Section 3 : Exigences minimales pour les soumissions des projets

Éligibilité du candidat

Candidats éligibles :

1. Obligation d'être un acteur local au Sénégal. Afin de déterminer si une entité est un « acteur local » aux fins du présent APS, l'USAID prendra en compte :
 - a. Le fait que l'entité est légalement organisée en vertu des lois du Sénégal ;
 - b. Le fait que l'entité a son principal lieu d'activité ou d'exploitation au Sénégal ;
 - c. Le fait que l'entité est détenue majoritairement par des personnes qui sont des citoyens ou des résidents permanents légaux du pays d'accueil ; et
 - d. Le fait que l'entité est gérée par un organe directeur dont la majorité sont des citoyens ou des résidents permanents légaux du pays d'accueil.
2. Le fait que l'entité n'ait pas reçu plus de 5 millions de dollars de financement direct de l'USAID au cours des cinq dernières années.
3. Le fait que l'entité n'est pas une organisation basée aux États-Unis. Les organisations basées aux États-Unis ne sont pas éligibles pour l'attribution de sommes dans le cadre de cet APS.

Approches de développement piloté par des acteurs locaux

Les projets **doivent obligatoirement intégrer une ou plusieurs** des approches suivantes, ou proposer une(des) approche(s) différente(s) reflétant les propres objectifs d'apprentissage du développement piloté par des acteurs locaux par le candidat.

1. **Mécanismes de retour** améliorant le flux d'informations entre les électeurs locaux, les partenaires et l'USAID et améliorent ainsi l'efficacité du programme et renforcent la responsabilité envers les électeurs locaux pour l'obtention et le maintien des résultats.
2. **Approches analytiques basées sur les systèmes** pouvant permettre de mieux comprendre les environnements complexes dans lesquels nous opérons.
3. **Prise de décision participative**, comprenant l'établissement de priorités locales, la conception collaborative et d'autres moyens de transférer le pouvoir et le contrôle de la prise de décision aux acteurs locaux et d'assurer un leadership local inclusif.
4. **Mobilisation des ressources locales**, ce qui inclut la philanthropie communautaire, des partenariats tirant parti des ressources du secteur privé local, des organisations confessionnelles, les gouvernements, la société civile et le milieu universitaire, ainsi que d'autres sources de compétences et de financements locaux pour remplacer ceux des donateurs internationaux.
5. **Renforcement des réseaux locaux**, pouvant inclure la compréhension et le soutien des réseaux existants et émergents d'acteurs locaux, le soutien au travail des organisations locales, la facilitation du marché, l'action collective, l'impact collectif et d'autres approches axées sur la demande pour relier les besoins locaux aux ressources locales.
6. **Approches locales de conception, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage** donnant la priorité aux définitions locales du succès et renforcent le rôle des acteurs locaux dans la gestion et l'utilisation des données et de l'apprentissage liés aux solutions de développement, au processus de développement et à la durabilité des résultats obtenus.
7. **Soutien des transitions stratégiques**, ce qui comprend le renforcement du rôle des institutions et des acteurs locaux pour soutenir les résultats de développement en vue de mettre fin au besoin d'aide étrangère.
8. **Développement piloté par des acteurs locaux dans des environnements non permissifs**, ce qui nous permet de mieux comprendre comment les acteurs locaux gèrent de manière adaptative et trouvent des moyens créatifs de faire progresser les objectifs de développement piloté par des acteurs locaux dans des environnements complexes où l'incertitude, l'instabilité, l'inaccessibilité ou l'insécurité limitent la capacité de l'USAID à opérer en toute sécurité et efficacement. Cela peut inclure des environnements tels ceux touchés par des catastrophes naturelles, des zones géographiques inaccessibles, des conflits actifs, la corruption, la fermeture des espaces politiques, la criminalité et les pandémies, où les approches locales sont essentielles pour la résilience à long terme et la durabilité.

Pour plus d'informations sur les initiatives de développement piloté par des acteurs locaux de l'USAID et les approches de développement piloté par des acteurs locaux, veuillez visiter le [site Web du centre des partenariats locaux, confessionnels et transformateurs](#).

Ressources locales

L'USAID encourage les candidats à proposer des opportunités de partage des coûts et d'effet de levier. Les candidats doivent réfléchir aux ressources que leur organisation peut apporter ou tirer parti d'autres acteurs locaux afin de démontrer un soutien local solide aux approches proposées pendant et après la durée de la subvention. Ceci doit inclure l'obtention de ressources en nature appropriées auprès des communautés identifiées dans leur objectif géographique.

Le partage des coûts peut inclure des ressources en espèces, en nature ou une combinaison des deux. Les ressources en nature comprennent, sans toutefois s'y limiter, les services, les biens, les biens, le temps du personnel et la propriété intellectuelle. Pour plus d'informations sur les sources de partage des coûts éligibles, veuillez vous référer aux exigences de [2 CFR 200.306](#).

L'effet de levier comprend les ressources que le bénéficiaire apporte au partenariat, qui autrement n'auraient pas été accessibles. Il peut consister en n'importe quelle valeur mesurable, y compris des contributions financières, des contributions de tiers, des services ou des biens donnés ou de la propriété intellectuelle. L'effet de levier ne peut pas être audité. Vous pouvez trouver plus d'informations sur la différence entre le partage des coûts et l'effet de levier [ici](#).

Considérations sur les sommes attribuées

Dans le cadre de leurs dépôts de projet, les candidats doivent proposer un budget qui reflète raisonnablement leurs ressources existantes et leur capacité de croissance et en fournir la justification. Il n'est pas judicieux pour les donateurs d'inonder temporairement une organisation locale de ressources de financements qui étendent artificiellement sa taille au-delà de ce qui peut raisonnablement être soutenu par les ressources locales après la fin d'une subvention.

Section 4 : Critères d'examen au mérite

Les projets répondant aux exigences minimales seront évalués en fonction des critères ci-dessous :

Section 4 : Critères d'examen du mérite

Les projets répondant aux exigences minimales seront évalués en fonction des critères ci-dessous :

A. Appropriation locale, leadership et pertinence par rapport aux priorités locales

Le candidat démontre une solide compréhension du contexte local et est transparent, responsable et réactif envers les personnes qu'il sert. La stratégie proposée répond substantiellement aux priorités locales ou démontre un moyen de déterminer les priorités locales avant de commencer la mise en œuvre. La stratégie proposée et tous les accords d'association déplacent effectivement le lieu de l'établissement des priorités de développement et de la réponse aux acteurs locaux. Le candidat démontre un fort engagement envers l'apprentissage qui fait progresser la pratique du développement piloté par des acteurs locaux pour lui-même, ses électeurs et la communauté du développement au sens large.

B. Approches de développement piloté par des acteurs locaux et impact

La stratégie proposée présente une voie logique pour l'utilisation d'une ou plusieurs approches de développement piloté par des acteurs locaux pour obtenir les résultats anticipés. Le candidat démontre un engagement envers la gestion adaptative en réponse aux réalités locales changeantes tout en mettant en œuvre la stratégie proposée. La stratégie proposée intègre les questions d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes à travers la conception, la mise en œuvre et la dotation en personnel du programme conformément à la [Politique d'autonomisation des femmes et d'égalité des genres de l'USAID](#). De plus, l'agriculture sensible à la nutrition de FTF doit intégrer des activités qui renforcent la résilience au changement climatique, conformément à la [stratégie de l'USAID pour le climat](#).

C. Renforcement des capacités locales

Le candidat présente une explication claire de la manière dont sa stratégie conduira à la durabilité des résultats. L'investissement de l'USAID dans ce travail devrait renforcer la capacité des organisations, réseaux et/ou communautés locales à produire des résultats au-delà de la fin du financement des activités.

De plus, les critères d'évaluation suivants spécifiques à l'USAID Sénégal seront utilisés :

D. Participation du secteur privé

Le candidat démontre sa capacité à aligner les intérêts et à établir des partenariats avec le secteur privé, qui comprend, mais sans s'y limiter, les coopératives, les entités financières, les associations professionnelles, les petites et moyennes entreprises, les fondations d'entreprise, etc. Le candidat retenu doit démontrer que son approche technique est durable au-delà de la période de subvention, en recherchant des solutions basées sur le marché qui démontrent un intérêt commercial du secteur privé pour soutenir les initiatives de manière durable, y compris, si possible, en mobilisant des ressources supplémentaires. Cela inclut la mesure dans laquelle les activités proposées sont susceptibles d'être adoptées et/ou étendues par les partenaires, selon la [politique PS de l'USAID](#).

E. Développement positif des jeunes (PYD)

La stratégie proposée présente une voie logique pour l'utilisation d'une ou plusieurs approches de PYD pour obtenir les résultats anticipés. Le candidat démontre une compréhension des problèmes de la jeunesse sénégalaise. La stratégie proposée intègre l'autonomisation des jeunes par la conception, la mise en œuvre et la dotation en personnel du programme conformément à la [politique de la jeunesse pour le développement](#) de l'USAID (mise à jour 2022).

Les projets proposés doivent être conformes aux restrictions juridiques et politiques de l'USAID, y compris celles décrites dans le système de directives automatisées de l'USAID et la Loi sur l'aide à l'étranger de 1961.

Bien que les critères du mérite soient primordiaux, les considérations des coûts peuvent également être un facteur d'attribution de la subvention. Le gouvernement des États-Unis n'est en aucun cas obligé d'accorder une subvention sur la base du coût proposé le plus bas ou au candidat ayant obtenu la note d'examen du mérite la plus élevée.

Section 5 : Format du projet et instructions pour la soumission

Les projets doivent être envoyés au nom d'USAID Senegal à dakaregosolicitations@usaid.gov. Les projets soumis après le 15 mai 2023 ne seront pas traités.

Les projets doivent être constitués comme suit :

- Un projet sous forme papier ne dépassant pas cinq pages au total

Les projets doivent être déposés en anglais ou en français.

Les candidats doivent fournir les informations suivantes lors des soumissions de leur projet :

A. INFORMATIONS SOMMAIRES

1. Nom et coordonnées du candidat
2. Type d'organisation et pays d'enregistrement légal
3. Déclaration selon laquelle le candidat n'a pas reçu plus de 5 millions de dollars de financement direct de l'USAID au cours des cinq dernières années
4. Titre de l'activité proposée
5. Lieu de l'activité proposée
6. Nom, coordonnées et pays d'enregistrement légal des autres organisations partenaires collaborant au projet (le cas échéant)
7. Nom de l'unité organisationnelle (UO) de l'USAID à laquelle ce projet est soumis
8. Objectif global de l'activité (1 à 2 phrases)
9. Brève description de l'approche/ des approches de développement mené localement inclus(es) dans l'activité proposée (1 à 2 phrases)
10. Brève description de l'approche des ressources locales incluses dans l'activité proposée, le cas échéant (1 à 2 phrases)
11. Montant du financement demandé à l'USAID en \$ _____
12. Explication de la façon dont le montant du financement demandé reflète raisonnablement les ressources existantes de l'organisation et sa capacité de croissance

B. DESCRIPTION NARRATIVE

Les descriptions narratives retenues incluront une discussion des composantes ci-dessous. Veuillez noter que chaque composante s'aligne sur un critère d'évaluation du mérite.

Appropriation locale, leadership et pertinence par rapport aux priorités locales :

- Comment les populations locales vivent-elles le(s) défi(s) que le projet aborde, et qu'est-ce qui est important pour elles ? Comment le savez-vous ?
- Comment les acteurs locaux, y compris les partenaires, dirigeront-ils l'établissement des priorités et la réponse ?
- Comment votre stratégie permettra-t-elle et partagera-t-elle l'apprentissage pour faire progresser la pratique du développement dirigé localement ? Avec qui ?

Approche de développement mené localement et impact :

- Quelle est votre stratégie pour relever le(s) défi(s) ?
- Comment votre(vos) approche(s) de développement mené localement et vos activités mèneront-elles aux résultats attendus ?
- Comment allez-vous adapter votre stratégie en fonction de ce que vous apprenez au cours de la mise en œuvre, en particulier lorsque les réalités changent dans le contexte local ?
- Comment votre stratégie intégrera-t-elle l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ?
- Comment votre stratégie intègre-t-elle la résilience au changement climatique ?

Renforcement des capacités locales

- Comment définissez-vous la durabilité des résultats de votre stratégie ? À quoi cela ressemblera-t-il dans les communautés locales ?
- Comment votre stratégie renforcera-t-elle la capacité des organisations, réseaux et/ou communautés locales à produire des résultats au-delà de la fin des activités financées ?

Participation du secteur privé

- Quelle est votre stratégie pour établir des partenariats avec le secteur privé et mobiliser des fonds auprès de celui-ci ?
- Comment votre stratégie d'engagement du secteur privé garantira-t-elle que le projet est durable au-delà de la période d'attribution ?

Développement positif des jeunes

- Quelles sont les principales contraintes à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes au Sénégal et comment le développement positif des jeunes peut-il y remédier ?
- Quelle approche utiliserez-vous pour améliorer considérablement l'autonomisation et l'engagement des jeunes dans leurs communautés ?

Section 6 : Processus d'examen du projet et co-crédation

L'USAID Senegal est responsable du processus d'examen et de la gestion de toute récompense délivrée en vertu de la présente annexe.

USAID Senegal accusera réception du projet dans un délai d'une semaine suivant le dépôt.

S'il est sélectionné pour co-crédation une activité, le candidat est contacté par un responsable d'accord (RA) de l'UO concernée et reçoit des instructions pour la période de co-crédation et les exigences préalables à la subvention. Les candidats non sélectionnés pour l'avancement seront également informés.

Une UO peut également examiner tous les projets et décider d'inviter les candidats sélectionnés à entrer dans une période de co-crédation multipartite au cours de laquelle ils collaboreront et affineront les approches les uns avec les autres et avec l'USAID pour la considération de la subvention.

Avant la subvention, les UO et le candidat doivent avoir une interaction notable en personne, par téléphone et/ou par voie électronique pour co-crédation l'activité.

Les étapes suivantes du processus de subvention se trouvent à la section 7 : Instructions de soumission des projets et étapes suivantes pour les candidats. La section 10, Informations sur les subventions fédérales de l'APS de développement piloté par des acteurs locaux comprend les exigences qu'un candidat doit remplir s'il lui est demandé de co-crédation une activité et de recevoir une récompense de l'USAID. **Veuillez noter que ces exigences ne doivent pas être remplies pour soumettre un projet dans le cadre du présent APS.**

Section 7 : Partage des projets

Si l'USAID identifie des opportunités pour renforcer ou financer un projet en le connectant à d'autres mécanismes de l'USAID, à d'autres bailleurs de fonds potentiels et/ou à des partenaires externes, l'USAID peut rendre ce projet disponible en interne ou en externe pour un examen approprié.

Section 8 : Questions et assistance supplémentaire

Les questions concernant cette annexe peuvent être adressées à dakaregosolicitations@usaid.gov.

Pour plus d'informations sur les directives et les procédures de dépôt d'un projet, veuillez vous référer à l'APS de développement piloté par des acteurs locaux, qui peut être trouvé sur le site Web suivant : <https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>